

Circonscription de Briançon
R P I Val des Prés / Les Alberts
05100 Val des Prés
Tél. : 04 92 20 38 92
Fax : 04 92 20 55 53
Courriel : elem.valdespres@ac-aix-marseille.fr

Compte rendu du Conseil d'école du 17 avril 2014

Début de séance à 18h30

Présents : Bruno BERTON, Simon CLEMENCEAU, Marie-Claude DUSSERRE, Gaëlle SEGINGER, Alexandra VIALE POIRATON (enseignants).
Anne BROCHIER (DDEN).
Céline COUSIN, Eléonore DEPOULY (parents d'élèves).
Karine RESSANT, Emmanuel PRAT (élus de Val des Prés)

Excusés : Michel MEYER et Michèle GLAIVE-MOREAU (élus de Montgenèvre).

1) Bilans et projets

Après un tour de table qui a permis à la nouvelle équipe municipale de Val des Prés de se présenter, l'équipe enseignante dresse un bilan des diverses actions menées depuis le début de l'année scolaire. Elle rappelle que la classe transplantée, cirque et multimédia, suivie par les élèves de cycle 2 et 3, a été très enrichissante.

- *Ski de fond* :

Les élèves de l'école Emilie Carles ont bénéficié de 6 séances avec un moniteur de l'ESF de Névache. L'équipe enseignante remercie le Ski Club Val Clarée pour la mise à disposition d'un entraîneur pendant 3 séances et les parents qui ont donné de leur temps pour aider à l'encadrement. Des progrès importants ont été remarqués à la fin de la saison.

Il est rappelé l'offre de prêt de matériel par l'école, de nombreux enfants en profitent.

Lors de la prochaine année scolaire, les skis de skating seront proposés dès le CE1.

Aux Alberts, les enfants de maternelle ont fait 3 séances avec leur enseignant.

- *Ski alpin* :

Pour l'école Emilie Carles, 6 séances ont eu lieu cette saison. Lors de 5 d'entre elles, l'ESF de Montgenèvre a gracieusement mis à la disposition de l'école 2 moniteurs. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs de leur implication.

La convention passée entre la commune de Val des Prés et les remontées mécaniques a permis la gratuité des forfaits. Avec les aides pour les transports attribuées par le conseil général d'une part et par la mairie de Val des Prés d'autre part, la participation demandée aux parents sera d'environ 10 euros par enfant.

Pour l'école des Alberts, les 3 séances réalisées ont été difficiles pour les enfants à cause du mauvais temps.

- *Théâtre* :

Cette année, les enfants du regroupement ont pu assister à : 3 séances pour les cycles 3, 4 séances pour les cycles 2 et 2 séances pour les maternelles.

Un des spectacles a eu lieu à l'école Emilie Carles sur une proposition du théâtre du Briançonnais. Après les séances scolaires dans la journée, une représentation, gratuite le soir, a permis aux enfants et parents de partager ce moment culturel.

- *La ronde du ciné* :

Les maternelles ont assisté à 6 séances dans le cadre de ce dispositif à l'Eden Studio à Briançon.

- *Semaine poétique :*

Durant une semaine, lors du printemps des poètes, les enfants de cycle 2 et 3 ont travaillé selon un rythme particulier, les matinées étant entièrement consacrées à des travaux autour de la poésie.

A la suite de cette semaine, ils ont, dans le cadre de « la grande lessive », affiché, à l'école et sous les aribus de la commune, des poèmes qu'ils avaient écrits et illustrés.

- *Classe à PAC :*

Le projet, qui concernait les cycles 2 et 3, centré sur un travail avec un photographe, déposé auprès de l'inspection académique n'a pas été retenu. Le non financement de celui-ci ne permettra pas sa réalisation.

Le projet présenté pour les enfants de cycle 1 n'a pas eu non plus le financement demandé. Ce projet de musique et vidéo sera cependant réalisé avec un financement coopérative scolaire et commune de Montgenèvre.

Deux projets environnement seront mis en place en mai et juin :

Un projet sur l'eau en maternelle « la rivière m'a dit ».

Un projet nature sur la forêt pour les cycles 3. Celui-ci sera financé par le CG et la coopérative.

- *Piscine :*

Les élèves de cycle 3 de l'école Emilie Carles ont, cette année, la possibilité de faire 6 séances.

Un devis est soumis au conseil d'école : 330 euros pour location du bassin, 800 euros de transports et 150 euros pour le maître nageur, soit un total de 1280 euros.

L'obtention de subventions par le CG est possible.

L'équipe enseignante souhaite que l'activité soit gratuite pour les familles.

Les élus donneront une réponse quant à la participation financière de la commune après le vote du budget qui aura lieu le 28 avril lors du conseil municipal.

2) Budget alloué aux écoles.

Les élus informent le conseil d'école que le budget sera fixé au moins sur les mêmes bases que cette année.

Les enseignants évoquent un projet de classe astronomie prévu à l'automne 2014, en partenariat avec l'école de Névache.

Il ne reste que deux créneaux pour profiter des subventions du Conseil Régional : du 3 au 7 novembre, date qui aurait la préférence des enseignants et en décembre.

Le coût est de l'ordre de 12 000 euros.

L'équipe enseignante indique que 80 euros par enfant leur semble être le maximum que l'on puisse réclamer aux familles.

Il est demandé à la commune de Val des Près si la subvention pour les classes transplantées, qui est la même depuis plusieurs années, pourrait être revue à la hausse pour un montant de 3250 euros. La réponse sera apportée à la suite du conseil municipal du 28/04.

Afin de pouvoir augmenter la participation financière de la coopérative scolaire dans le financement de ces projets, diverses actions sont prévues : Une tombola, qui va être organisée avant la fin de l'année scolaire, des ventes de pizzas ou de pains en partenariat avec l'association des fours.

Les délégués de parents rappellent que lors des nocturnes de ski de fond la préparation des repas a rapporté 700 euros aux coopératives scolaires, à partager entre les 3 classes. Le peu de mobilisation de parents cette année pose problème et remet en cause ces actions pour les prochaines années.

La fête de la Saint Claude ayant lieu un jour férié, les parents délégués se désengagent de l'organisation du repas.

3) Travaux

Les demandes de travaux faites aux communes sont les suivantes :

Pour l'école des Alberts,

- Vérifier l'état des boiseries dans la cour qui présentent de nombreuses échardes.
- Réparer les tôles coupantes. Réparer ou remplacer les radiateurs dans la salle de motricité et la salle de classe qui ne fonctionnent plus.

Pour l'école de Val des Prés, il serait souhaitable de :

- Changer le radiateur dans la classe des cycles 3.
- Balayer le chemin de l'école.
- Réinstaller le bac à sable dans la cour.
- Trouver une solution pour les murs de la classe de cycle 2 qui s'écaillent.
- Un problème récurant avec les poignées de porte est également signalé.

Les élus feront part de ces demandes au délégué chargé des travaux dans la commune.

4) Rythmes scolaires

L'équipe enseignante de Val des Prés fait part de sa grande satisfaction concernant la mise en place des nouveaux rythmes.

Un problème, lié à la sieste des plus jeunes aux Alberts est évoqué : un enfant de petite section ne dort pas. Les élus proposent de l'intégrer aux activités avec les moyennes sections.

Pour l'année prochaine, l'aménagement des rythmes tel qu'il a été mis en place sera reconduit. Une réunion de travail aura lieu sur ce sujet au mois de juin afin de proposer aux enfants quelques activités nouvelles.

5) Poste surnuméraire, ouverture de classe, effectifs pour 2015.

47 enfants sont prévus pour l'école Emilie Carles ce qui constitue des effectifs chargés.

Pour les Alberts, le même effectif que cette année est prévu.

Le poste d'enseignant surnuméraire n'apparaît pas au premier mouvement.

Les parents proposent de rencontrer Monsieur l'Inspecteur de circonscription pour discuter de ces sujets et se demandent si l'on peut envisager l'ouverture d'une classe.

De la même façon, la question est posée d'une réflexion sur une répartition différente des effectifs.

6) Jours à rattraper

Le conseil d'école est favorable à ce que, les mercredis 7 mai et 11 juin, les horaires de l'après midi soient de 13h à 15h30. Un courrier sera envoyé à M. l'IEN.

Pour le mercredi 28 mai, il pourrait être possible de déplacer cette date au samedi 21 juin afin de pouvoir organiser la fête de l'école. Il est nécessaire de demander l'autorisation à M. l'Inspecteur d'Académie, ceci, après consultation du transporteur. Tous les membres du conseil d'école y étant favorables, un courrier dans ce sens va être fait.

7) Absences non remplacées

Les parents d'élèves s'étonnent que plusieurs absences d'enseignants n'aient pas été remplacées.

Ils feront un courrier à M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Briançon afin de lui faire part de leur inquiétude.

La séance est levée à 20h30.

L'équipe enseignante